

La présence relative de Térence dans les traités de rhétorique (XVI^e- XVII^e siècles)

Sophie Conte



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/569>
DOI : 10.4000/rhetorique.569
ISSN : 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-029-7

Ce document vous est offert par Université de Reims Champagne-Ardenne



Référence électronique

Sophie Conte, « La présence relative de Térence dans les traités de rhétorique (xvi^e- xvii^e siècles) », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 10 | 2017, mis en ligne le 26 décembre 2017, consulté le 03 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/569> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.569>

Ce document a été généré automatiquement le 3 septembre 2021.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

La présence relative de Térence dans les traités de rhétorique (xvi^e-xvii^e siècles)

Sophie Conte

- 1 Térence nous a laissé peu de pièces, mais il fut lu et étudié tout au long de l'Antiquité en raison de la qualité de sa langue, que de nombreux auteurs antiques ont louée, de la valeur morale de ses pièces, dont les aphorismes ont été souvent repris, de l'évolution et du déclin relatif de la comédie latine, qui l'empêcha d'avoir de sérieux rivaux, alors que Virgile, par exemple, éclipsa la faveur d'Ennius à l'époque impériale¹. L'époque moderne lut et relut Térence, le commenta après Donat, en utilisant pour ce faire des outils rhétoriques, et continua de jouer ses pièces². Érasme lui réserve une place d'honneur dans son programme éducatif, comme d'autres pédagogues de son temps³. Le théâtre fait partie de la vie des collèges, où les élèves jouent des productions originales écrites par leurs professeurs, mais parfois aussi des pièces antiques⁴. Eu égard au développement des commentaires de Térence à la Renaissance, en pensant à l'articulation entre théorie et pratique, nous nous proposons d'évaluer la place que les rhéteurs réservent à cet auteur dans leurs traités, de l'Antiquité à l'époque classique. Pour l'Antiquité, nous nous tournerons vers Cicéron, Quintilien et les *Rhetores Latini Minores*. L'*Ecclesiastes*, rhétorique sacrée publiée par Érasme à la fin de sa vie, constitue une pierre de touche pour notre étude, en raison de la grande familiarité de son auteur avec Térence. C'est à partir de cet état des lieux que nous essaierons de comprendre, en conclusion, la maigre place qu'occupe Térence dans les rhétoriques jésuites du xvi^e et du xvii^e siècle.

1. Térence dans la rhétorique antique

- 2 Comme le montre le tableau comparatif que nous donnons en annexe, Térence n'est pas très présent dans les rhétoriques antiques. Cicéron, qui le considère comme le représentant par excellence de la comédie latine (*Opt.* 3), le cite davantage dans ses

autres écrits⁵, Quintilien lui préfère Cicéron et Virgile⁶, et les *Rhetores Latini Minores* y font référence de manière ponctuelle⁷. Tous ces auteurs sont indépendants les uns des autres : chacun fait ses propres choix et ses propres analyses. Les six pièces de Térence ne jouissent pas toutes de la même faveur. *L'Hécycyre* (*Hec.*) n'est citée que deux fois, chez les *Rhetores Latini Minores*. Les *Adelphes* (*Ad.*) sont à peine plus présents : trois occurrences chez Cicéron et quatre chez les *Rhetores Latini Minores*, aucune chez Quintilien. Quant au *Phormion* (*Phorm.*), il suscite deux remarques orthographiques différentes pour Quintilien et Cicéron, et donne lieu à quelques références philosophiques. Il fait l'objet d'un commentaire d'Aquila Romanus, repris par Martianus Capella. Nous étudierons successivement *L'Heautontimoroumenos* (*Haut.*), *L'Eunuque* (*Eun.*) et *L'Andrienne* (*And.*), en intégrant ponctuellement les trois autres pièces, pour montrer que les auteurs antiques ne les exploitent pas de la même manière, eux qui retiennent selon les cas, quand la citation n'a pas une simple valeur ornementale, l'aspect rhétorique, philosophique, ou grammatical.

1.1. *L'Heautontimoroumenos* ou la sagesse des vieillards de comédie

- 3 Cicéron s'inspire des deux vieillards de *L'Heautontimoroumenos* dans sa correspondance. Il se substitue à Ménédème au début d'une lettre à Atticus (*Att.* 12.6.a.1), en 46 : « ' *Chremes, tamumne ab re tua est oti tibi*' (*Haut.* 75), *ut etiam Oratorem legas ?* » (« "Tes affaires, Chrémès, te laissent-elles donc tant de loisir..." que tu puisses lire l'*Orateur* ? »). Et il clôt une lettre à Trébatius, en décembre 54 (*Fam.* 7.10.4), en lui promettant de lui donner des conseils, avec les mots de Chrémès, le voisin de Ménédème (*Haut.* 86). Cette citation apporte la complicité de la culture partagée, sachant que Trébatius se trouve en Gaule auprès de César.
- 4 Cicéron réserve à cette pièce, dont il ne cite que la première scène (*Haut.* 53-174), un usage philosophique. Chrémès représente la tempérance (*Fin.* 2, 14) et se signale par son comportement altruiste (« *Humani nihil a me alienum puto* », *Haut.* 77), puisque Cicéron entend en ce sens ce célèbre vers (*Off.* 1.30⁹). Ménédème est le « bourreau de soi-même » (*Fin.* 5, 28-29), et il montre bien que le deuil est une manifestation de douleur volontaire, relevant de l'opinion et non de la nature (*Tusc.* 3, 65). Cicéron se compare à lui pour les tâches ingrates qu'il s'impose dans son activité de philosophe (*Fin.* 1.3).
- 5 La différence de caractère entre les deux vieillards des *Adelphes* lui permet de dire que la vieillesse en soi n'est pas responsable de tout (*C.M.* 65). Et pour défendre son jeune client Caelius (*Cael.* 38), il rédige une prosopopée opposant un père sévère et un père conciliant, empruntant des vers à Caecilius et Térence (*Ad.* 120-121). Dans *Phormion*, quand Démiphon apprend que son fils Antiphon s'est marié sans son consentement, sa réaction est ponctuée par les commentaires malicieus de son esclave Géta (*Phorm.* 241-246). Le vieillard n'en fait pas moins figure de sage, exprimant l'idée épicurienne selon laquelle on souffre moins si on se prépare aux maux à venir (*Tusc.* 3, 30-31). Cicéron cite une autre réplique de Démiphon, tirée de la même scène (« *Nec meum imperium...* », *Phorm.* 232, « Quoi ? Pas plus de respect de mon autorité ?... »), dans une lettre à Atticus datée de 59 (*Att.* 2.19.1) où il exprime son inquiétude au sujet de son frère Quintus, qui a affranchi un esclave influent, contre son avis¹⁰.
- 6 *L'Heautontimoroumenos* n'est absolument pas cité par Quintilien. Les *Rhetores Latini Minores* empruntent deux exemples à cette pièce : Julius Rufinianus (*Halm*, 44) à propos

de l'accusation interrogative, *épiplexis* ou *épitimésis*, ἐπίπληξις ou ἐπιτίμησις (*Haut.* 563) et le traité *De schematis lexeos* (Halm, 51) pour illustrer la paronomase, παρονομασία (*Haut.* 356).

1.2. Deux lectures différentes de *L'Eunuque*

- 7 Cicéron exploite les deux types comiques du parasite et du soldat fanfaron mis en scène dans *L'Eunuque*. Il dénonce ces comportements humains dans le *De amicitia*, en faisant référence à Gnathon (*Lae.* 93-94) et Thrason (*Lae.* 98), et tire du monologue de Gnathon (*Eun.* 257), les « métiers qui sont au service des plaisirs », pour dire qu'ils sont « les moins acceptables » (*Off.* 1.150). Dans une longue lettre adressée à Lentulus en décembre 54 (*Fam.* 1.9.19), il se justifie de s'être réconcilié avec César et d'avoir défendu Vatinius sur sa demande : il prétend avoir appliqué à sa situation politique les conseils que Gnathon donne à Thrason pour reconquérir Thaïs (*Eun.* 440-445). En tant qu'orateur, Cicéron fait allusion aux parasites Gnathon et Phormion dans les *Philippiques* (*Phil.* 2,15). Et lorsqu'il défend Caecina, pour discréditer le banquier Sex. Clodius Phormio, témoin de son adversaire, il fait un trait d'esprit – commenté plus tard par Quintilien (VI, 3, 56) – en le comparant au parasite de Térence en raison de son nom ou *cognomen* (*Caec.* 27¹¹).
- 8 C'est dans un sens philosophique que Cicéron exploite la courte scène d'exposition de *L'Eunuque* (*Eun.* 46-80). La réplique où l'esclave Parménon démonte, devant le jeune Phédria qui en est la victime, les mécanismes irrationnels de la passion amoureuse (*Eun.* 59-63) est utilisée pour critiquer les passions (*Tusc.* 4.76). Au tout début de la scène (*Eun.* 46-49), Phédria se lamente sur son sort : Cicéron en fait un exemple des personnages de comédie qui font usage de la raison, pour illustrer l'idée que chacun est responsable de ses actes (*Nat.* 3.72-73), à côté de Phormion, qui s'apprête à berner en conscience un vieillard (*Phorm.* 321).
- 9 Quintilien tire quant à lui un parti rhétorique du même monologue d'entrée de rôle (*Eun.* 46-49), qui exige des ressources corporelles complexes de l'acteur jouant Phédria : « *dubitationis moras, uocis flexus, uarias manus, diuersos nutus* » (« pauses de l'hésitation, inflexions de la voix, gestes divers de la main, signes de tête opposés », XI, 3, 182). C'est l'essence du comique qu'il prend en compte, pour marquer la différence entre l'acteur et l'orateur, entre la mimique propre au théâtre et l'action oratoire. Le vers initial (« *Quid igitur faciam?* », *Eun.* 46) est commenté à trois reprises au livre 9 de *L'Institution oratoire*. Cette expression constitue tout d'abord un exemple de l'interrogation dirigée vers soi-même (IX, 2, 11) et elle est citée parmi les tournures grammaticales anciennes, qui constituent des figures de mots, dans la mesure où le caractère ancien de la langue produit un écart par rapport au langage courant (IX, 3, 16¹²). Enfin, à propos de l'arrangement des mots, sont comparés les rythmes de la tragédie, à laquelle spondées et iambes donnent de la solennité, et ceux de la comédie : le sénaire trochaïque, fait de trochées et de pyrrhiques, « perd en gravité ce qu'il acquiert en rapidité » (IX, 4, 141¹³). Ce vers illustre encore chez Julius Rufinianus – et il est commenté comme tel par Donat (*ad. loc.*¹⁴) – la figure de pensée appelée dialogisme ou διαλογισμός (Halm, 43-44). Quintilien convoque encore Térence (*Eun.* 85) à propos de la *detractio*, figure grammaticale consistant à retrancher des mots (IX, 3, 18). Au cours de la pièce, le jeune Phédria réagit aux propos de Thaïs, qu'il résume à grands traits (*Eun.* 155-157), ce qui constitue l'exemple d'une figure de pensée, l'éthopée se rapportant aux paroles (IX, 2,

58). Il y a éthopée dans le sens où Phédria s'approprie les paroles de la jeune femme. On imagine volontiers, dans le cadre de la représentation, qu'il affecte alors de prendre une voix féminine. Cet exemple montre comment la comédie, dans sa singularité propre, nourrit la rhétorique.

- 10 S'il est vrai que Cicéron privilégie la philosophie dans sa lecture de l'*Eunuque*, il fait aussi de l'auteur comique un garant de la latinité. L'emploi du mot Cérès pour signifier les récoltes et de Liber pour le vin (*Eun.* 732), fait autorité pour expliquer le principe du nominalisme divin (*Nat.* 2.60). Cicéron se réclame de Térence dans une lettre à Atticus (*Att.* 7.3.10) qui traite d'orthographe (choix entre les formes *Piraea* et *Piraeum*) et surtout de grammaire, sur l'usage ou non de la préposition *in* (*Eun.* 539 ; *Eun.* 114-115). Il compare encore deux vers du *Phormion* (*Phorm.* 384 et 390) à propos de l'utilisation des formes pleines ou réduites : *nosse* au lieu de *nouisse* (*Or.* 157).

1.3. Les ressources rhétoriques de *L'Andrienne* : *inuentio*, *dispositio*, *elocutio*

- 11 *L'Andrienne* bénéficie d'un traitement particulier. Pour justifier la traduction et l'adaptation des modèles grecs, qu'il s'agisse de philosophie (*Fin.* 1.4) ou de rhétorique (*Opt.* 18), Cicéron note que les Romains ont plaisir à lire cette pièce en latin, alors même que le modèle grec est accessible. Il la cite plusieurs fois dans sa correspondance, signe de familiarité avec le texte. Dans un billet adressé à Atticus le 26 août 45 (*Att.* 13.34), l'expression « comme si le peuple s'en souciait » (« *id populus curat scilicet !* », *And.* 185), vient ponctuer un propos banal, clin d'œil qui traduit la complicité des deux lettrés. En mars 43 (*Fam.* 12.25.5), il adoucit les reproches qu'il fait à Cornificius sur sa conduite vis-à-vis de Sempronius, en employant une réplique de Simon, qui demande à son esclave de faire rentrer son fils dans le droit chemin, et prétend lui pardonner sa conduite passée (*And.* 189). Dans le *Pro Caelio* (*Cael.* 61), il emprunte au même vieillard l'expression « De là ces larmes ! » (« *Hinc illae lacrumae* », *And.* 126), formule qui serait devenue un proverbe dès l'Antiquité¹⁵.
- 12 Dans la scène d'exposition (*And.* 28-171), Simon raconte à son affranchi Sosie l'histoire des amours de la jeune Glycère et de son fils Pamphile. Cicéron considère le passage (*And.* 51 sq.) comme représentatif de la narration portant sur des actions et non sur des personnages, qui relève de la fiction, non du récit légendaire ni de l'histoire (*Inv.* 1.27). Il reprend cet exemple quand il traite du plan (*partitio*) du discours (*Inv.* 1.33) : il évoque alors successivement l'annonce du plan (*And.* 49-50), la narration proprement dite (*And.* 51 sq.), le plan de bataille qu'il s'apprête à suivre (*And.* 157), et la mission spécifique que le vieillard assigne à son affranchi (*And.* 168). L'exposé de Simon constitue en quelque sorte un discours en miniature, qui permet de voir plus clairement les étapes de l'annonce des parties. Cicéron y revient encore dans le *De oratore* (*De or.* 2.326-328), en soulignant la grâce (*uenustas*) de Térence, pour évoquer les limites de la brièveté dans la narration : en rapprochant les vers 117 et 128-129, il montre que le propos serait obscur si on en retranchait des informations essentielles. Les trois commentaires du rhéteur apportent donc un éclairage complémentaire à cette scène.
- 13 Cicéron a recours aux *Adelphes* à propos de la narration qui donne à voir « le langage et le caractère des personnages » (« *personarum sermones et animi* », *Inv.* 1.27). L'exemple est tiré du monologue d'entrée de rôle de Micion, qui présente à son frère Déméa

l'éducation libérale qu'il donne à son fils adoptif (*Ad.* 26-81). Cicéron a choisi le moment où Micion fait parler Déméa qui l'apostrophe en lui reprochant son éducation laxiste (*Ad.* 60-64). C'est donc le portrait de Déméa qui est fait à travers cet extrait.

- 14 Dans la deuxième scène (81-206), Simon s'étonne devant l'émotion manifestée par son fils aux obsèques de Chrysis : « Cette femme qu'il connaissait à peine, quelle part intime il prend à sa mort ! Que serait-ce, s'il l'eût aimée ? Que sera-ce, quand il me perdra, moi son père ? » (« *Hic paruae consuetudinis / Causa huius mortem tam fert familiariter ; / Quid si ipse amasset ? Quid hic mihi faciet patri ?* », *And.* 110-112). Cicéron cite ces vers quand il envisage l'argument que l'on tire de la comparaison avec des objets plus petits (*De or.* 2.172). Et il les reprend à son compte dans une lettre à Varron datée de mai 46 (*Fam.* 9.7.1), où il s'interroge sur le sort réservé par César à ses adversaires à la fin de la guerre civile (« *Quid hic mihi faciet patri ?* »). Martianus Capella emploie cet exemple (*And.* 110-111) dans le même sens (Capel. 5.496, Halm, 469) et cite de même une réplique de Sosie, un peu plus loin (*And.* 142-143) comme argument *a contrario* (Capel. 5.488, Halm, 467).
- 15 Pour revenir à la scène d'exposition de *L'Andrienne*, Sosie y énonce une maxime : « *obsequium amicos, ueritas odium parit* » (« La complaisance attire des amis et la vérité, la haine », *And.* 68). Quintilien commente cette formule de deux manières différentes. À propos de la création de mots nouveaux, il suggère que, d'après Cicéron – qui cite cette maxime (*Lae.* 89) – Térence aurait été le premier à employer le mot *obsequium* (VIII, 3, 35), idée critiquée ensuite par Donat (*ad loc.*), qui considère que Plaute l'avait fait avant lui. Il prend aussi cette citation comme exemple de la sentence double, sans la commenter (VIII, 5, 4). Le même vers est cité six fois par les *Rhetores Latini Minores*. Marius Victorinus l'utilise pour commenter le passage de Cicéron selon lequel « l'exorde doit comporter beaucoup de sentences » (*De inv.* 1.25 ; Halm, 200). Cassiodore (Halm, 499), Isidore de Séville (Halm, 512 ; 513 ; 519) et Priscien (Halm, 554) y ont diversement recours, dans des passages consacrés à la *sententia*.
- 16 Les *Rhetores Latini Minores* explorent aussi le reste de la pièce. Marius Victorinus utilise deux vers (*And.* 365-366) dans son commentaire du *De inuentione* (*De inv.* 1.81, Halm, 251). Pour illustrer le *cacemphaton* (rencontre déplaisante de mots), Martianus Capella (Capel., 5.518, Halm, 475) cite *L'Andrienne* quand le désagrément porte sur le sens (*And.* 933), et *l'Héclyre* quand le désagrément porte sur les sons (*Hec.*, 58-59). Un même vers (« *Nam inceptiost amentium, haud amantium* », « Ils ont des projets de déments, non d'amants », *And.* 218) est requis en deux endroits pour illustrer la paronomase (Ps. Jul.-Ruf., *Lex.*, Halm, 51 ; Ps. Jul.-Ruf., *Dian.*, Halm, 75) et un autre (« *Quid meritu's ? Crucem* », « Qu'as-tu mérité ? La croix. », *And.* 621), la figure de pensée (πύσμα, *pusma*) consistant à répondre à une question par un seul mot (Ps. Jul.-Ruf., *Dian.*, Halm, 76).

1.4. Le jugement de Quintilien sur Térence : rhétorique et pédagogie

- 17 Quintilien évoque dans deux chapitres différents l'utilité de la comédie dans la formation de l'orateur, pour l'élève qui fréquente le professeur de grammaire (I, 8), et pour l'adulte (X, 1). Son propos repose sur plusieurs fractures : grec et latin, tragédie et comédie, anciens et modernes. Il reconnaît d'emblée que la comédie est utile pour l'éloquence « puisqu'elle traite de toutes sortes de caractères (*personas*) et de sentiments (*adfectus*) », et qu'il faut la faire lire aux enfants « dès qu'il n'y aura plus à craindre pour leur moralité » (« *cum mores in tuto fuerint* » I, 8, 7). Au livre X, il loue la

comédie grecque pour la qualité de son style et parce qu'elle poursuit les vices, jugeant que ce genre convient mieux que tout autre à la formation de l'orateur (X, 1, 65), et il fait en particulier l'éloge de Ménandre (X, 1, 69-72). Il se montre alors critique à l'égard de la comédie latine, qui n'est qu'une ombre légère (« *leuem [...] umbram* ») de son modèle grec, « bien qu'on attribue à Scipion l'Africain les œuvres de Térence » (« *licet Terenti scripta ad Scipionem Africanum referantur*¹⁶ »), le grand homme d'État servant ici de caution littéraire. Au livre I en revanche, il défend les anciens poètes latins, leur reconnaissant la richesse du vocabulaire (*copia uerborum*), l'élégance et l'atticisme (*elegantia et quidam uelut atticismos*) et fait de ces auteurs un rempart contre le mauvais goût ambiant (I, 8, 8). Il invoque les grands orateurs qui y ont recours autant pour donner du crédit à leur propos (*ad fidem causarum*) que pour l'orner (*ad ornamentum eloquentiae*) : les pensées (*sententiis*) des poètes ont valeur de témoignage (*testimoniis*) et ces citations donnent aux discours « la grâce de la culture et de l'agrément » (« *non eruditionis modo gratia sed etiam iucunditatis* »), charmant l'oreille par les plaisirs de la poésie (*poeticis uoluptatibus*) (I, 8, 10-12). Lorsqu'il expose la méthode de la lecture expliquée, pratiquée par le professeur de grammaire, on voit tout le parti que l'on peut tirer de ces textes pour analyser la langue et les figures (I, 8, 13-17). Un peu plus loin, il montre l'apport du comédien dans la perspective de l'action oratoire (I, 11,12-14).

- 18 Si les traités antiques n'ont pas beaucoup recours à Térence, la diversité dans le choix des passages retenus et dans l'usage qui en est fait selon les rhéteurs laisse présager une même liberté de la part des rhétoriques de l'époque moderne.

2. Térence dans l'*Ecclesiastes*

- 19 L'*Ecclesiastes* est un texte majeur dans l'histoire de la rhétorique sacrée. Dernière œuvre publiée d'Érasme, ce traité porte en lui toute l'expérience et le savoir du grand humaniste, et reçoit des échos de toute son œuvre, notamment la veine satirique, quand il critique les prédicateurs dévoyés de son époque. Ce texte marque aussi un début, tant il a influencé, de façon tacite, les grandes rhétoriques sacrées de la fin du siècle¹⁷. Érasme reprend l'héritage de la rhétorique antique, en particulier Quintilien, au service de la prédication, en y mêlant des exemples bibliques et il fait une œuvre personnelle, nourrie de ses vastes lectures. Il connaissait Térence, tout comme Horace, par cœur dès sa jeunesse ; suivant l'habitude du temps, il rangea d'abord parmi les prosateurs cet auteur qu'il considérait comme un modèle, à côté de Cicéron, Quintilien et Salluste¹⁸. À la fin de sa vie, il rédigea la préface de l'édition Froben (1532) et participa à l'édition aldine de Plaute et Térence¹⁹. Dans le *De ratione studii*, il fait figurer Térence en première place des auteurs latins parmi les lectures qu'il recommande, avant Plaute, Virgile, Horace, Cicéron, César et Salluste²⁰. À une époque où certains pédagogues reprochent à Térence son immoralité, il considère au contraire que les comédies ne mettent en scène les vices que pour les dénoncer, avec l'efficacité propre au rire. La pensée et les principes éducatifs de l'auteur comique ont profondément influencé le christianisme d'Érasme, qui aurait voulu, selon l'expression de Jacques Chomarat, « remplacer un christianisme à la Déméa par un christianisme à la Micion²¹ ». Selon un procédé récurrent que nous n'analyserons pas ici, mais que nous signalerons en passant, il est très fréquent que les références empruntées à Térence soient suivies d'exemples similaires empruntés à la Bible : Érasme opère un constant va-et-vient entre sources antiques et chrétiennes dans ce traité dédié à la prédication.

2.1. Des échos superficiels révélateurs d'une innutrition profonde

- 20 Le travail mené par Jacques Chomarat avec une grande érudition et une grande précision met en évidence, dans l'apparat de notes qui accompagne son édition, des influences invisibles à l'œil nu²². La comparaison avec tel ou tel vers de Térence lui permet en effet de préciser le sens d'un mot employé par l'humaniste et d'explicitier des éléments de morphologie et de syntaxe. Un lien indirect s'établit enfin par des rapprochements avec des adages qui s'inspirent eux-mêmes du comique latin.
- 21 Érasme emploie naturellement des expressions de Térence dans l'*Ecclesiastes*, comme Cicéron le fait dans sa correspondance. Voulant montrer combien une piété sincère est éloquente, il évoque le pouvoir de conviction d'un homme simple : « *Quod splendidus ac facundus legatus non impetrasset, impetravit, aut imperavit uerius, despicabilis seniculus, idiota, rusticanus ac pannis uilissimis obsitus*²³ » (« Ce qu'un légat portant beau et éloquent n'avait pas réussi à faire, il y parvint, et il eut plus d'autorité, ce petit vieillard méprisable, ignorant, paysan, couvert de haillons »). Cela peut faire écho à l'expression « *pannis annisque obsitus* » (*Eun.* 236), tirée du célèbre monologue où Gnathon décrit un homme miséreux pour avoir, comme lui, dévoré son patrimoine. Gnathon oppose à ce tableau pitoyable sa profession de foi de parasite cynique. Érasme prendrait ici le contre-pied de son modèle, en réhabilitant le pauvre homme.
- 22 Étudiant les arguments propres à la consolation, il essaie de déterminer ce qui peut nous aider à supporter l'adversité : « *Moderatius ferimus quae nobis sunt cum omnibus aut cum quam plurimis communia, ueluti mortem quae neminem habet eximium, siue humilem, siue regem, siue senem, siue iuuenem*²⁴ ». (« Nous supportons mieux les maux que nous partageons avec tout le monde ou avec la plupart des gens, comme la mort, "qui n'excepte personne", humble ou roi, vieillard ou jeune homme »). Or l'expression « *neminem habet eximium* » est utilisée dans la scène d'ouverture de *L'Hécyre* (*Hec.* 66) : deux courtisanes déplorent l'inconstance des amants, et l'une conseille à l'autre de se montrer impitoyable avec tous, « sans en excepter aucun » (« Ph. – *Vtin eximium neminem habeam ? Sy. – Neminem* »).
- 23 Quand Érasme termine un paragraphe par les mots suivants : « *Verum haec non persequar longius; sufficit enim admonuisse sapientem*²⁵ » (« Mais je ne vais pas m'appesantir davantage ; à bon entendeur, salut »), l'expression évoque Plaute (*Pers.* 729) ou Térence (*Phorm.* 541). Or dans le *Phormion*, le sage ainsi désigné n'est autre que l'esclave Géta, à qui le jeune Antiphon demande à demi-mot de soutirer de l'argent à son père.
- 24 Ces rapprochements, conscients ou non, n'ont pas d'impact réel sur le texte, mais ils peuvent prêter à sourire et reflètent surtout combien ces textes sont familiers à l'humaniste. Par ces emprunts, la comédie s'invite dans le traité.

2.2. L'intégration des personnages de Térence au propos de l'écrivain Érasme

- 25 Les personnages de Térence viennent parfois soutenir le point de vue d'Érasme, dont on entend la voix en tant qu'auteur du traité. Il crée un adjectif à partir du nom de Thrason : « *Qui plumam gestat in galero aut aulico more cultus est, eum pronunciant arrogantem et superbum, quum saepenumero sub uili tritoque palliolo lateat animus Thrasonicus*²⁶ » (« Celui qui a une plume à son chapeau et s'habille selon la mode de la

cour, on le décrète arrogant et plein de morgue, alors que bien souvent, sous un méchant habit étriqué et usé, se cache l'âme d'un Thrason »). L'allusion au soldat fanfaron de *L'Eunuque*, type comique ridicule s'il en est, enrichit la veine satirique du passage, qui vise l'hypocrisie des moines²⁷.

- 26 Alors qu'il critique les prédicateurs qui osent mettre sur le même plan des éléments profanes et divins, l'humaniste conclut abruptement son propos²⁸ : « *Seruus audit in comoedia* : 'Quis te isthaec iussit loqui ?' » (*Phorm.* 639: « L'esclave s'entend dire dans la comédie : "Qui t'a chargé de tenir ce langage ?" »). Démiphon s'adresse ainsi à Géta qui, afin de lui soutirer de l'argent, lui rapporte des tractations entreprises auprès de Phormion. L'humaniste exprime son indignation avec les mots d'un vieillard ridicule qu'on est en train de bernier. Aussi renverse-t-il le point de vue en écrivant *seruus audit* et non pas *senex dicit*, pour mettre en valeur l'audace effrontée de l'esclave, c'est-à-dire les prédicateurs mal avisés.

- 27 Érasme veut attirer l'attention des évêques sur le choix des prédicateurs, qui ont pour mission de les remplacer dans leur tâche d'évangélisation. Son argument se clôt ainsi :

Nec absurdum uidebitur illud comici senis consilium, qui quum uideret uicinum senem in agro assidue portantem aliquid, fodientem, arantem ac sarrientem, sic illum admonuit [Haut. 69 ; 73-74] : 'Quod in opere faciundo operae consumis tuae, / Si sumas in illis exercendis plus agas'²⁹.

Et on ne trouvera pas absurde ce conseil donné par un vieillard de comédie, qui voyant le vieillard d'à côté, dans son champ, continuellement, transporter quelque chose, creuser, labourer et sarcler, lui adressa cet avis : "Le mal que tu te donnes pour faire ce travail, si tu te le donnais pour faire travailler les autres, tu aurais de meilleurs résultats".

Comme Cicéron se référait à l'autorité de Chrémès, exemple de tempérance, dans ses ouvrages philosophiques, Érasme se tourne vers ce personnage pour donner des conseils aux évêques, au prix d'une précaution oratoire (« *nec absurdum uidebitur* »).

- 28 Les grands hommes de l'Antiquité et les Pères de l'Église offrent aux prédicateurs une grande variété de modèles. L'orateur sacré doit cependant tenir compte de sa propre nature s'il veut s'améliorer afin de susciter la bienveillance des fidèles :

*Nec semper tutum est in diuersum habitum demigrare, quemadmodum in comoediis subito fit sui dissimillimus Demea, sed conandum est, ut quod natura penitus inseuit, si cum uitio coniunctum est, ad uirtutem corrigatur ; si simplex est naturae habitus, cauendum ne in uitium confine degeneret*³⁰ [...].

Et il n'est pas toujours sûr de passer à une manière d'être opposée, comme dans la Comédie Déméa change soudain du tout au tout ; mais il faut s'efforcer d'obtenir que, si la tendance naturelle profonde a une affinité avec un vice, elle soit redressée et devienne vertu ; si la disposition naturelle est bonne, il faut prendre garde qu'elle ne dégénère dans le vice voisin [...]. (Trad. J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique*, op. cit., p. 1113)

Déméa est le père sévère et rigoureux qui, dans *Les Adelphe*s, fait semblant d'adopter subitement les principes éducatifs de son frère Micion, fondés sur l'indulgence, afin de mieux les tourner en dérision. Il constitue ici un contre-exemple parce qu'il joue un rôle au sein de la comédie et fait preuve de mauvaise foi : Érasme prône au contraire la sincérité et une véritable conversion, non une modification de façade.

- 29 Tous ces exemples empruntés à Térence servent, de diverses manières, le point de vue de l'humaniste.

2.3. Comédie et prédication : l'observation de la nature humaine

- 30 Au livre III, alors qu'il recommande à l'orateur sacré de prendre des précautions pour adresser des reproches à l'auditoire, Érasme glisse, entre deux exemples, l'expression « *Vt alia facta tua sunt* » (*Phorm.* 1020), par laquelle Démiphon, qui demande à Nausistrata de pardonner une faute de son mari Chrémès, atténue son propos³¹. Démiphon constitue un modèle pour les prédicateurs, parce qu'il adapte son propos à la personne à laquelle il s'adresse.
- 31 Quintilien avait remarqué que la comédie était utile pour la connaissance des hommes. C'est en analysant les personnages de Térence qu'Érasme montre le parti que peut en tirer l'orateur sacré. L'observation des mœurs est essentielle pour une bonne narration : « *Super omnia uero commendat narrationem affectuum obseruatio, quos Graeci uocant ἦθη, id est mores*³² ». On reconnaît ici la catégorie aristotélicienne de l'*ethos*. Les hommes entretiennent des rapports réciproques les uns avec les autres : parents et enfants, maris et femmes, vieillards et jeunes gens, relations d'égal à égal, entre personnes apparentées, entre frères. Mais derrière les types, il faut étudier les particularités, « que l'on peut voir dans les comédies, exactement comme dans un miroir » (« *quas in comoediis, non secus atque in speculo, licet intueri* »). Térence offre à l'orateur sacré une grande variété de personnages ayant chacun leur caractère propre : Simon dans *L'Andrienne* et Ménédème dans *L'Heautontimoroumenos*, pour les relations père-fils ; dans *L'Hécyre*, l'attitude respective de Lachès et de Phidippe à l'égard de leurs femmes ; inversement, le comportement de Sostrata vis-à-vis de son mari Lachès, dans *L'Hécyre*, et, dans *Phormion*, de Nausistrata vis-à-vis de Chrémès ; enfin, pour les amoureux, Phédria et Chéréa, personnages de *L'Eunuque*, ou Pamphile, nom qui apparaît dans *L'Andrienne* et dans *L'Hécyre*. De même, dans la Bible, on distinguera la femme de Job, celle de Tobie, ou Michol, première épouse de David.
- 32 La connaissance des hommes est utile pour construire des lieux tirés des circonstances de personnes. C'est encore aux auteurs de comédie que se réfère Érasme :
- Quod ut melius intelligatur, expedit intueri quantam uarietatem Comici ueteres, homines citra controuersiam acutissimi et in obseruandis mortalium naturis uigilantissimi, personis tribuerint. Scripserunt fabulas, sed tales fabulas quales scripsit Menander, nemo scribet nisi philosophus*³³.
- Pour que l'on comprenne mieux, il est utile de considérer quelle grande variété les anciens auteurs comiques, hommes sans conteste très fins et observateurs très attentifs de la nature humaine, ont attribuée à leurs personnages. Ils ont écrit des pièces, mais seul un philosophe écrira des pièces telles que les a écrites Ménandre.
- Le propos de l'humaniste est tout à fait conforme à la leçon antique : l'expression « *nemo scribet nisi philosophus* » rappelle la lecture philosophique que Cicéron fait de Térence, et l'éloge de Ménandre est tout à fait conforme avec le point de vue de Quintilien. Après ce préambule, Érasme analyse les personnages de *L'Andrienne* en comparant les trois vieillards, Simon, Chrémès et Criton, puis les deux jeunes gens, Pamphile et Charinus, et enfin les deux esclaves, Dave et Byrria : il associe à chacun d'entre eux deux ou trois qualificatifs dessinant leur caractère individuel. Puis il invite ensuite à distinguer les mêmes différences de caractère parmi les personnages célèbres pour leur sainteté.
- 33 Le *De duplici copia* d'Érasme, qui établit la même distinction entre types et caractères individuels, souligne la richesse des personnages dessinés par Térence et son art de la

sermocinatio (διαλογισμός³⁴), figure déjà associée à cet auteur par Julius Rufinianus (Halm, 43-44 : voir *supra*).

2.4. Comédie et prédication : l'action oratoire

- 34 Le lien entre les comédies de Térence et la prédication se joue à un autre niveau. Depuis les origines de la rhétorique, l'acteur est parfois un modèle pour l'orateur, parce qu'ils ont en commun de proférer une parole devant un public. Érasme évoque les conditions difficiles de la prédication, entre les enfants qui hurlent, les chiens qui aboient et les gens qui parlent³⁵. Il se réfère explicitement aux acteurs comiques (*comoediarum actores*) de l'Antiquité, qui se plaignent des spectateurs et réclament silence et attention pour pouvoir jouer correctement (« *ad recte agendum*³⁶ »). Érasme joue alors du préjugé négatif associé à l'acteur (*histrio*) qu'il oppose à la noblesse de la tâche des prédicateurs, « hérauts de la Parole du Salut » (« *Verbi salutiferi praeconibus* »), pour les inciter à agir de même, par un raisonnement *a fortiori*.
- 35 Un des éléments constitutifs de l'action oratoire est le ton de la voix, utile pour éveiller des sentiments (*ad mouendos affectus*) et pour gagner la confiance de l'auditoire (*ad fidem faciendam*). Il est préférable, en cela, que le prédicateur suive la nature : « *Non parum interest, ut ait in comoedia Dauus, utrum ex animo quid an de industria facias* » (*And.* 794-795)³⁷. (« Comme le dit Dave dans la comédie, "il n'est pas indifférent qu'on agisse avec artifice ou avec sincérité." »). C'est un personnage comique, esclave qui plus est, qui se substitue au théoricien pour exprimer l'idée de la vertu efficace du mouvement naturel. Il y a en effet mise en abyme : Dave s'adresse à Mysis, servante de Glycère : ils viennent de jouer tous deux la comédie à Chrémès, mais Dave, metteur en scène non déclaré, n'avait pas prévenu Mysis qu'elle jouait un rôle.
- 36 L'acteur est parfois aussi un repoussoir pour l'orateur. Retrouvant la veine satirique qu'il affectionne, Érasme critique un prédicateur de sa connaissance qui commence ses discours de façon ridicule et inappropriée avec des effets dramatiques, sur un ton exagéré³⁸. Certaines répliques de comédie, identifiables comme telles en dehors de tout contexte, suffisent à suggérer l'image mentale de l'acteur comique qui force le trait intentionnellement, pour faire rire : « *Sumit hoc interdum et noua comoedia : 'Quid igitur faciam ? Occidi, perii'* ». (« La comédie nouvelle adopte elle aussi parfois cette façon de faire : "Que faire alors ? On m'a tué, je suis mort" »). Érasme contamine plusieurs vers, empruntés à Plaute et Térence : « *Quid igitur faciam* » (*Eun.* 46) ; « *Perii, interii, occidi !* » (Plaute, *Aul.*, 713) ou « *Occidi* » (*Eun.* 292). C'est une question de convenance oratoire : le prédicateur n'est pas censé se donner en spectacle comme un acteur comique.

2.5. Comédie et prédication : l'élocution

- 37 L'oralité que comédie et prédication ont en partage a aussi des effets sur la situation d'énonciation et donc sur les figures. Érasme cite Térence à propos de cinq figures, et mêle à chaque fois des références bibliques plus proches du contexte ecclésiastique.
- 38 Prenons la figure appelée correction ou rectification (*correctio*) : « *Eleganter Terentius sub persona Menedemi : 'Filium unicum adolescentulum / Habeo. Ah quid dixi habere me ? Imo habui, Chreme'* » (*Haut.* 93-94)³⁹. (« Térence, avec élégance, sous le masque de Ménédème : "J'ai un fils unique, un tout jeune homme. Ah ! Que dis-je, j'ai un fils ? J'en avais un, Chrémès." »). Dans la scène d'ouverture de l'*Heautontimoroumenos*, aisément

identifiable, Ménédème explique à Chrémès pourquoi il se tue à la tâche. Érasme souligne l'origine théâtrale du propos par l'emploi du terme *persona*, qui signifie à la fois masque et personnage, tout comme le vocatif *Chreme* rappelle qu'un personnage s'adresse à un autre. L'exemple illustre bien l'émotion liée à cette figure et pourrait être transposé dans un contexte oratoire, interpellation comprise.

- 39 Le contexte propre à la comédie permet aussi de comprendre pourquoi Térence peut illustrer un cas où la permission (*permissio*) n'est pas une figure : « *Veluti quum in Adelphis adolescentes dicunt : Imo pater permittimus tibi, etc. [Ad. 995] sermo figuratus non est*⁴⁰ » (« Ainsi, lorsque dans *Les Adelphe*s les jeunes gens disent : “Père, au contraire, nous nous en remettons à toi...” , il n'y a pas de figure »). Eschine s'adresse à Déméa, signant ainsi la réconciliation quasi-totale entre le père et ses deux fils, à la fin de la pièce. L'énoncé ne signifie pas autre chose que ce qu'il dit, ce qui traduit la situation propre au dénouement : les masques sont tombés, les relations entre les personnages sont revenues à la normale. L'expression non figurée correspond à un état – éphémère, sans doute – d'harmonie entre les êtres, où il n'est plus nécessaire de se cacher derrière les subtilités du langage.
- 40 C'est encore par rapport aux codes comiques que s'apprécie l'exemple illustrant l'hésitation (*dubitatio*) : « *Rursus illud Terentii : 'Vbi quaeram, ubi inuestigem, quem perconter, quam insistam uiam, / Incertus sum'* » (*Eun.* 294-295)⁴¹. (« Ou encore Térence : “Où la chercher ? Où retrouver sa trace ? Qui interroger ? Quel chemin prendre ? Je ne sais que faire” »). Ce qui compte ici, c'est la référence à une scène typique de comédie où un jeune homme exprime devant son esclave l'embarras dans lequel il se trouve. Cette citation est d'ailleurs suivie d'autres exemples non identifiés, sans doute fabriqués par Érasme, par imitation. En l'occurrence, Chéréa est désespéré parce qu'il est amoureux d'une jeune fille dont il a perdu la trace. Parménon va lui conseiller de se faire passer pour un eunuque.
- 41 La figure du redoublement (*conduplicatio*) est associée à l'effet comique qu'elle produit dans le texte de Térence : « *Plurium apud Terentium in Phormione : 'Proh deum immortalem, / Negat Phania esse hanc sibi cognatam Demipho ? / Hanc Demipho negat esse cognatam ?'* » (*Phorm.* 351-353)⁴² (« [Il y a redoublement] de plusieurs mots dans le *Phormion* de Térence : “Dieux immortels ! Démiphon ose nier que Phania soit sa parente ? Il ose nier, Démiphon, qu'elle soit sa parente ?” »). Phormion et Géta, pour bernier Démiphon, font comme s'ils ne le voyaient pas, alors précisément que cet échange de propos lui est destiné : ils lui jouent la comédie. L'effet d'insistance produit par une répétition voulue est assorti d'un jeu de scène comique.
- 42 L'exemple qui illustre l'interruption (*praecisio*), aposiopèse pour les Grecs et *reticentia* pour Cicéron, est aussi un cas de mise en abyme :

*Sed potissimum conuenit indignationi, ut apud Terentium [Eun. 65]: « Egone illam, quae illum, quae me, quae non ! Sine modo. » Ardentiùs est hoc, quam si dixisset : « Egone illam feram, quae illum admisit, quae me exclusit, quae me non admisit ! Sine modo », comminantis est nec eas tamen minas exprimit*⁴³.

Elle convient très bien à l'indignation, comme par exemple chez Térence : « Que moi je la..., elle qui le..., qui me..., qui ne... ! Laisse-moi simplement faire ! ». Ce passage est plus saisissant que s'il avait écrit : « Que moi je la supporte, elle qui l'a reçu, qui m'a chassé, qui ne m'a pas fait entrer ! Laisse-moi simplement faire » ; c'est le propos d'un homme menaçant sans qu'il exprime les menaces.

Dans cette scène, l'esclave Parménon se met à la place de Phédria qui se mettrait en colère, pour lui montrer les conséquences d'une telle attitude, le dissuader d'agir ainsi

et lui proposer une alternative plus efficace. Il lui tend en quelque sorte un miroir déformant, qui grossit les effets et provoque accessoirement le rire. Érasme ne se contente pas de citer : il commente et pratique la réécriture pour montrer la supériorité du modèle. Ce n'est cependant pas l'effet comique qui l'intéresse ici, mais l'expression de l'indignation.

- 43 Les exemples choisis par Érasme pour illustrer des figures de rhétorique ne se comprennent que par rapport au genre comique dans lequel elles s'insèrent.

2.6. Le détournement assumé du texte comique par l'orateur sacré

- 44 Érasme montre que l'on peut détourner, pour la bonne cause, « des propos attribués à une personne peu recommandable » (« *improbatae personae dicto* ») :

Alterius exemplum illud esto ; hortanti ad fiduciam de Christi promissis, conueniet illud [Ad. 219] : « Ego spem precio non emo » ; lenonis dictum est, sed cui res erat cum malae fidei pollicitatoribus. Nobis tutum est spem precio emere, quoniam sponsorem habemus, qui seipsum abnegare non potest⁴⁴.

Voici un second exemple : pour exhorter à faire confiance aux promesses du Christ, conviendra ce mot : « Moi, je n'achète pas l'espérance contre de l'argent comptant ». Celui qui tient ces propos est un *leno* (un proxénète), mais il avait affaire à des gens qui ne tiennent pas leurs promesses. Pour nous, acheter l'espérance contre de l'argent comptant est chose sûre, puisque nous avons un garant qui ne peut se renier.

Dans cette scène des *Adelphes*, le *leno* Sannion répond à l'esclave Syrus, qui lui reproche de ne pas avoir été plus patient avec son jeune débiteur Eschine. La formule sonne comme une *sententia*, tout repose sur le sens donné à *spem* : fausses promesses d'un débiteur ou Espérance chrétienne.

- 45 De même, on peut s'appuyer sur l'autorité (*auctoritatem*) conférée aux dictons populaires (*uulgo iactata*), surtout lorsqu'ils sont anciens :

Est sententiae genus quod uniuersale uocant, nullis circumstantiis implicitum, ut [And. 426] : « Omnes sibi melius esse malunt quam aliis » . [...] Est gemina, ut [And. 68] : « Obsequium amicos, ueritas odium parit. » . Obsequium et « ueritas, amicos et odium uoces inter se contrariae sunt. Duo tamen proloquia inter se non pugnant : « Obsequium parit amicos, ueritas parit odium »⁴⁵.

Il existe un genre de sentence qu'on appelle universel et qui n'est lié à aucune circonstance, comme : « Chacun préfère son propre bien à celui des autres ». [...] Il y a [une sentence] double, par exemple : « La complaisance attire les amis et la vérité la haine ». « Complaisance » et « vérité », « amis » et « haine » sont des mots qui s'opposent entre eux. Pourtant, les deux propositions ne s'opposent pas mutuellement : « La complaisance attire les amis et la vérité attire la haine ».

La première sentence (*And. 426*) est un commentaire de l'esclave Byrria, qui surprend des propos ne lui étant pas destinés et se méprend sur leur sens. Cette formule définitive tirée de la morale populaire, qui, comme l'écrit Érasme, peut s'appliquer à plus d'un contexte, est ici l'expression d'une fausse interprétation, dans une situation de quiproquo comique. Quant à la seconde citation (*And. 68*), beaucoup commentée par les *Rhetores Latini Minores*, Érasme en fait, comme Quintilien, un exemple de sentence double, mais il en propose une analyse et montre que l'asyndète n'est pas adversative.

- 46 Tércence accompagne Érasme depuis sa jeunesse, nourrit sa pensée et son écriture, et se prête souvent bien au propos destiné au prédicateur. Souvent aussi, on peut voir dialoguer ces deux genres littéraires que sont la comédie et l'art oratoire, mise en scène consciente d'une parole donnée devant un public. C'est ainsi que nous avons observé à

plusieurs reprises des effets de mise en abyme, donnant presque à la référence comique une valeur méta-textuelle.

2.7. En guise de conclusion : quelques réflexions sur les rhétoriques jésuites

- 47 Malgré quelques réticences initiales, le théâtre joue progressivement un grand rôle dans la pédagogie des Jésuites. Au début, faute de répertoire, on joua Plaute et Térence dans les collèges, en privilégiant le premier. Par la suite, les professeurs créèrent leurs propres pièces, en nouant une intrigue biblique dans un cadre formel emprunté à la *palliata*⁴⁶.
- 48 En tant qu'auteur susceptible d'être étudié dans les petites classes, Térence avait la faveur des pédagogues humanistes de la première Renaissance, à commencer par Érasme⁴⁷. Son sort ne fut pas aussi brillant dans la Compagnie. Le rapport établi par Hannibal du Coudray au collège de Messine, en 1551, est considéré comme un des premiers textes pédagogiques jésuites, avant la *Ratio Studiorum*. Térence y figure au programme des classes de seconde (*media grammatica*) et de troisième (*ultima grammatica*), comme objet de *praelectio*⁴⁸. Mais très vite, les Jésuites se soucièrent de puiser chez les Anciens une source de formation morale pour leurs élèves. C'est pourquoi Ignace, juste avant sa mort en 1556, insista, malgré les réticences des pédagogues, pour bannir Térence de l'enseignement des collèges⁴⁹. Le *De ratione liberorum instituendorum litteris latinis atque graecis*⁵⁰, lettre-traité adressée à un jeune régent de collège par l'Espagnol Perpinién, publiée en 1565, traduit ce changement :

*Scriptores noui et recentes omnino reiiciantur. Antiqui tantum, ac ne hi quidem omnes, sed optimi quique pueris exponantur. Quamquam eorum etiam qui elegantia praestant, delectus quidam habendus sit, et omnis tum uerborum tum rerum obscenitas remouenda. Itaque Terentium, quamuis optimum latinitatis magistrum, pueris proponendum non esse arbitror. Quod minus mirabitur, qui Fabium aliquando legerit. Nam is uniuersum comicorum poetarum genus illi aetati uult interdictum esse*⁵¹.

Il faut absolument exclure les auteurs nouveaux et récents. Il ne faut expliquer aux enfants que les auteurs anciens, et pas tous, mais les meilleurs. Parmi les auteurs qui se signalent par leur élégance, il faut cependant faire un choix, et enlever toute obscénité, dans les mots ou dans les choses. C'est pourquoi, à mon avis, il ne faut pas faire étudier Térence aux enfants, bien qu'il soit un maître excellent pour la latinité. On s'étonnera d'autant moins de cela si on s'avise de lire Quintilien. Car ce dernier veut que tout le genre comique soit interdit à cet âge.

Ce jugement se fonde sans doute sur la restriction « dès qu'il n'y aura plus à craindre pour leur moralité » (« *cum mores in tuto fuerint* », I, 8, 7), car Quintilien ne bannit pas les auteurs comiques, même chez le professeur de grammaire. Quoi qu'il en soit, il n'est guère surprenant, *a fortiori*, que Térence ne figure pas dans la *Ratio Studiorum*, texte fondateur de la pédagogie jésuite, publié dans sa version définitive en 1599⁵².

- 49 Cela ne signifie pas pour autant que nous ne pourrions pas trouver de références à cet auteur dans les traités de rhétorique, vu que les Jésuites pratiquaient par ailleurs, pour des auteurs qui s'y prêtaient mieux, les morceaux choisis. Or Térence ne manque pas de passages bien écrits et moraux, même si ses pièces mettent en scène des personnages peu recommandables.
- 50 Le *De Arte rhetorica libri tres* de Cyprien Soarez, manuel élaboré à partir de Cicéron, Quintilien et Aristote⁵³, fut publié pour la première fois à Coimbra en 1562. Il fit autorité pendant près d'un siècle dans tous les collèges de la Compagnie. Parmi les poètes,

Soarez cite volontiers Virgile, Ovide, Lucain, Horace. À propos des arguments que l'on tire des mots de même famille (*de coniugatis*), il cite l'exemple « *Homo sum, humani nihil a me alienum puto* » (*Haut.* 77), vers représentatif de l'humanisme, qu'il retient, parmi d'autres, pour son élégance. C'est la seule occurrence de Térence dans tout le traité.

- 51 En 1659, ce manuel fut remplacé dans les collèges jésuites français par le *Candidatus rhetoricae* de François-Antoine Pomey, auquel succéda le *Candidatus rhetoricae*, version remaniée et augmentée du précédent, réalisée par Joseph de Jouvancy⁵⁴. L'ouvrage, composé d'une partie théorique et d'exercices en latin établis sur le modèle des *progymnasmata* d'Aphthonius, devait être complété par les commentaires des auteurs, selon l'habitude du temps. Les exemples sont principalement tirés de Cicéron, avec, pour la poésie, quelques mentions de Martial, Ovide, ou Horace. On n'y trouve aucune mention de Térence. Dans son ouvrage pédagogique, le *De ratione discendi et docendi*, Joseph de Jouvancy le mentionne furtivement dans la partie réservée aux auteurs de poésie. S'il estime que son latin est très élégant (*latinitatis tersissimae*), il juge « qu'il ne faut le donner à lire qu'en version expurgée » (« *non legatur tamen, nisi repurgatus*⁵⁵ »). Et il reconnaît qu'il « surpassa les autres auteurs comiques dans la peinture des mœurs des hommes et par l'art de composer ses pièces » (« *In pingendis hominum moribus, et arte coagmentandae fabulae, caeteros uincit comicos* »). Il y a donc eu peu d'évolution sur ce point par rapport à l'époque d'Ignace.
- 52 Si les Jésuites ont des réticences à utiliser Térence dans les manuels destinés à la jeunesse, qu'en est-il des rhétoriques érudites qui fleurirent à l'orée du xviii^e siècle ? Une lecture attentive des *marginalia* de l'*Orator Christianus* de Carlo Reggio ne révèle aucune mention de l'auteur comique dans tout le traité⁵⁶. Cette rhétorique ecclésiastique privilégie nettement les exemples scripturaires, même si les références théoriques sont empruntées à Aristote, Cicéron et Quintilien. Cela permet de mesurer, à rebours, toute l'originalité et la richesse d'inspiration de l'*Ecclesiastes*.
- 53 Les *Eloquentiae sacrae et humanae parallela* de Nicolas Caussin font naturellement une place plus large aux auteurs profanes⁵⁷. Térence est absent de la liste des auteurs qui figure au début de l'ouvrage, mais nous avons relevé quelques mentions de ses comédies, ce qui est peu vu l'ampleur du traité. Dans le livre consacré à l'élocution (*De elocutione*), la figure de l'impropriété (*Acyron siue Acyrologia*) est illustrée par Térence (*And.* 395), qui emploie *sperare* (espérer) au lieu de *timere* (craindre⁵⁸). Dans deux autres cas, Caussin arrive à Térence par l'intermédiaire de Julius Rufinianus, cité en marge. Il en va ainsi du dialogisme (*dialogismus*), pour lequel il fait référence, entre autres, au « *Quid igitur faciam ?* » (*Eun.* 46)⁵⁹, et de l'*epiplexis siue epitimesis*, pour laquelle il renvoie de même à Térence (*Haut.* 563)⁶⁰.
- 54 Une autre caractéristique propre à la comédie est exploitée à propos de la colère, dans le livre dédié aux passions (*De affectibus*⁶¹). L'orateur doit cultiver les saines colères (*sanos motus*) et se méfier des manifestations excessives, qui deviennent ridicules, comme lorsque Géta joue le *seruus iratus* fulminant contre Syrus (*Ad.* 315-320), moment typique d'une entrée de rôle. Le personnage comique ridicule est un contre-modèle pour l'honnête homme.
- 55 À propos de l'action oratoire (*De pronuntiatione*), il est question du chant, prohibé par Quintilien, tandis que Cicéron défend le *cantus obscurior*, modulation minimale de la voix⁶². Caussin bannit la monotonie, suggérant que tels vers d'une tragédie de Sénèque ne doivent pas être prononcés d'un ton morne, à la manière dont Dave dirait, « Bonjour, maître⁶³ », ou Phédria, s'adressant à lui-même : « Pendant que j'allais à la

campagne... » (Eun. 629-631) : même ces passages demandent un peu d'art, c'est-à-dire qu'on y mette le ton. Comme Quintilien et Érasme, Caussin établit ici un lien entre comédie et action oratoire.

- 56 La dernière référence (Eun. 594-602) est une note de vocabulaire portant sur l'expression *inter aurata flabella*, le personnage éponyme de l'*Eunuque* évoquant dans la pièce l'usage des éventails (*flabella*). Le procédé correspond à la pratique pédagogique de la *praelectio*, appliquée en l'occurrence à un extrait d'Ammien Marcellin décrivant les mœurs corrompues du Sénat et du peuple Romain, dans le livre réunissant des morceaux épидictiques⁶⁴. L'apport de Térence est plus culturel que strictement rhétorique.
- 57 Si les références sont rares chez Caussin, elles ne reprennent pas les sources antiques, à deux exceptions près. On peut bien sûr envisager d'autres médiations, sans exclure une lecture personnelle des pièces de Térence.
- 58 Dès l'Antiquité, Térence fait partie du patrimoine culturel – pour Quintilien, on fait preuve d'érudition lorsqu'on cite cet auteur – et il est étroitement associé à la pratique pédagogique du théâtre. Cicéron comme Érasme sont nourris de ses répliques, qu'ils utilisent à tout propos, comme un deuxième langage. L'élégance de la langue de Térence, mais aussi, comme l'a vu Cicéron, ses qualités d'exposition, en font un modèle potentiellement utilisable pour l'apprentissage de la rhétorique : il a donc sa place dans les traités. Force est cependant de constater que d'autres auteurs ont davantage la faveur des rhéteurs, à toutes les époques. Érasme constitue une exception relative, en raison de son goût pour le comique latin, et ce n'est pas uniquement comme un modèle rhétorique qu'il l'utilise. Le point de vue des Jésuites est biaisé, car malgré leur goût prononcé pour le théâtre, ils appartiennent à une génération qui, à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, privilégie l'apport moral des auteurs anciens, ce qui conduit Ignace à écarter Térence de l'éducation des jeunes gens, en raison de son immoralité. Par ailleurs, si l'exemple de l'*Ecclesiastes* d'Érasme prouve que Térence pouvait avoir sa place dans les rhétoriques ecclésiastiques, les Jésuites n'ont pas suivi son mouvement, ce qui n'est guère étonnant, vu qu'il était lui-même peu prisé des catholiques après avoir été mis à l'index.

ANNEXES

Térence dans les rhétoriques antiques et dans l'*Ecclesiastes*

	Cicéron	Quintilien	<i>Rhetores Latini Minores</i>	<i>Ecclesiastes</i>
--	---------	------------	--------------------------------	---------------------

Térence	<i>Opt.</i> 3	1.8.7-12 10.1.99		II, p. 286, l. 915-920 III, p. 70, l. 358
Ad.	<i>C.M.</i> 65			I, p. 238, l. 976-977
<i>Ad.</i> 55-56			Capel. (Halm, 469)	
<i>Ad.</i> 60-64	<i>Inv.</i> 1.27		Mar. Vict. (Halm, 203)	
<i>Ad.</i> 120-121	<i>Cael.</i> 38			
<i>Ad.</i> 216			Mar. Vict. (Halm, 261)	
<i>Ad.</i> 219				III, p. 150, l. 920
<i>Ad.</i> 384-385			Jul.-Ruf. (Halm, 43)	
<i>Ad.</i> 995				III, p. 108, l. 99
And.	<i>Opt.</i> 18, <i>Fin.</i> 1.4			II, p. 382, l. 399-400
<i>And.</i> 49-50	<i>Inv.</i> 1.33			
<i>And.</i> 51	<i>Inv.</i> 1.27 <i>Inv.</i> 1.33 <i>de Or.</i> 2.326-328		Mar. Vict. (Halm, 202) Jul.-Vict. (Halm, 424)	
<i>And.</i> 68	<i>Lae.</i> 89	8.3.35 8.5.4	Mar. Vict. (Halm, 200) Cassiod. (Halm, 499) Isid. (Halm, 512) Isid. (Halm, 513) Isid. (Halm, 519) Prisc. (Halm, 554)	III, p. 151, l. 936
<i>And.</i> 110-112	<i>de Or.</i> 2.172 <i>Fam.</i> 9.7.1		Capel. (Halm, 469)	
<i>And.</i> 117	<i>de Or.</i> 2.326-328			
<i>And.</i> 126	<i>Cael.</i> 61			
<i>And.</i> 128-129	<i>de Or.</i> 2.326-328			
<i>And.</i> 142-143			Capel. (Halm, 467)	
<i>And.</i> 157	<i>Inv.</i> 1.33			
<i>And.</i> 168	<i>Inv.</i> 1.33			

And. 185	Att. 13.34			
And. 189	Fam. 12.25.5			
And. 218			Ps. Jul.-Ruf., <i>Lex.</i> (Halm, 51) Ps. Jul.-Ruf., <i>Dian.</i> (Halm, 75)	
And. 365-366			Mar. Vict. (Halm, 251)	
And. 426				III, p. 150, l. 928
And. 621			Ps. Jul.-Ruf., <i>Dian.</i> (Halm, 76)	
And. 794-795				III, p. 21-22, l. 315-316
And. 933			Capel. (Halm, 475)	
Eun.	<i>Phil.</i> 2.15			II, p. 366, l. 988 III, p. 300, l. 230
Eun. 46	<i>Nat.</i> 3.72	9.2.11 9.3.16 9.4.141	Jul.-Ruf. (Halm, 43-44)	III, p. 32, l. 525-526
Eun. 46-48		11.3.182		
Eun. 49	<i>Nat.</i> 3.72			
Eun. 59-63	<i>Tusc.</i> : 4.76			
Eun. 65				III, p. 110, l. 152
Eun. 85		9.3.18		
Eun. 114-115	Att. 7.3.10			
Eun. 155-157		9.2.58		
Eun. 236				I, p. 172, l. 766
Eun. 252	<i>Lae.</i> 93-94			
Eun. 257	<i>Off.</i> 1.150			
Eun. 292				III, p. 32, l. 525-526
Eun. 294-295				III, p. 110, l. 121-122
Eun. 391-392	<i>Lae.</i> 98			
Eun. 440-445	<i>Fam.</i> 1.9.19			

Eun. 489			Ps. Jul.-Ruf., <i>Dian.</i> (Halm, 74)	
Eun. 539	Att. 7.3.10			
Eun. 732	Nat. 2.60			
Haut. 53	Fin. 2.14			
Haut. 69	Fin. 1.3			I, p. 136, l. 100
Haut. 73-74				I, p. 136, l. 100
Haut. 75	Att. 12.6a.1			
Haut. 77	Off. 1.30 Leg. 1.33 Fin. 3.63			
Haut. 80	Fin. 5.29			
Haut. 86	Fam. 7.10.4 Att. 2.18.4 Att. 9.6.5			
Haut. 93-94				III, p. 106, l. 49-50
Haut. 135	Tusc. 3.65			
Haut. 147-148	Fin. 5.28 Tusc. 3.65			
Haut. 356			Ps. Jul.-Ruf., <i>Lex.</i> (Halm, 51)	
Haut. 563			Jul.-Ruf. (Halm, 44)	
Hec. 58-59			Capel. (Halm, 475)	
Hec. 66				II, p. 332, l. 160-161
Hec. 79			Ps. Jul.-Ruf., <i>Lex.</i> (Halm, 58)	
Hec. 362				III, p. 110, l. 123-124
Phorm.	Phil. 2.15			
Phorm. 36		1.7.22		
Phorm. 122-123	Caecin. 27	6.3.56		II, p. 374, l. 167
Phorm. 232-233	Att. 2.19.1			

Phorm. 241-246	Tusc. : 3.30-31			
Phorm. 321	Nat. 3.73			
Phorm. 351-353			Aquil.-Rom. (Halm, 32) Capel. (Halm, 481)	III, p. 108, l. 84-86
Phorm. 384	Or. 157			
Phorm. 390	Or. 157			
Phorm. 541				II, p. 378, l. 310
Phorm. 639				I, p. 122, l. 811
Phorm. 1020				III, p. 302, l. 268

NOTES

1. Voir R. Müller, « Terence in Latin Literature from the Second Century BCE to the Second Century CE », dans *A Companion to Terence*, éd. A. Augoustakis et A. Traill, Malden (Mass.)-Oxford, Wiley-Blackwell, 2013, p. 363-379 et, dans le même volume l'article de A. Cain, « Terence in Late Antiquity », p. 380-396.

2. Sur Donat, voir l'article de B. Bureau dans ce même numéro. Sur la réception des comédies de Térence à la Renaissance, voir H. W. Lawton, *Térence en France au XVI^e siècle*, Paris, Jouve, 1926. Sur les commentaires – notamment rhétoriques – de Térence à la Renaissance, voir M. T. Herrick, *Comic Theory in the Sixteenth Century*, Urbana, University of Illinois Press, 1950.

3. J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 413-414.

4. Voir M. Ferrand, « Le théâtre des collèges, la formation des étudiants et la transmission des savoirs aux XV^e et XVI^e siècles », *Camenuiae* 3, 2009, 1-11. On lira aussi avec intérêt sa thèse : *Le théâtre des collèges parisiens au début du XVI^e siècle. Textes et pratiques dramatiques*, Paris, EPHE, 2013, à paraître chez Droz en 2017.

5. Abréviations pour Cicéron (par ordre alphabétique des abréviations) : Att. : *Epistulae ad Atticum* ; C.M. : *Cato Major, de senectute* ; Caecin. : *Pro Caecina* ; Cael. : *Pro Caelio* ; De or. : *De Oratore* ; Fam. : *Epistulae ad familiares* ; Fin. : *De Finibus* ; Inv. : *De Inventione* ; Lae. : *Laelius, de amicitia* ; Leg. : *De legibus* ; Nat. : *De natura deorum* ; Off. : *De officiis* ; Opt. : *De optimo genere oratorum* ; Or. : *Orator* ; Phil. 2 : *Philippica secunda* (seconde *Philippique*) ; Tusc. : *Tusculanae disputationes*.

Nous avons pris le parti d'étudier le corpus cicéronien dans son ensemble, en raison de sa cohérence, en nous fondant sur les lexiques de D. R. Shackleton Bailey (*Onomasticon to Cicero's Speeches*, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1992 ; *Onomasticon to Cicero's Letters*, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1995 ; *Onomasticon to Cicero's Treatises*, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1996). Pour les autres rhéteurs, les relevés sont de notre fait.

6. Voir G. Carozzo, « La tecnica della citazione in Quintiliano », *Pan, Rivista di Filologia Latina*, 1979, 7, p. 27-60.

7. Dans le recueil des *Rhetores Latini Minores* (éd. C. Halm, Leipzig, Teubner, 1863), nous avons trouvé trace de Térence chez les auteurs suivants : Aquila Romanus, Julius Rufinianus, deux

traités apocryphes attribués à ce dernier (*De schematis lexeos*, *De schematis dianoeas*), Marius Victorinus, Julius Victor, Martianus Capella, Cassiodore, Isidore de Séville et Priscien. Nous nous référerons à cette édition en indiquant le numéro des pages.

8. Nous empruntons les traductions des textes de Cicéron et Quintilien à la Collection des Universités de France, et celles de Térence à Pierre Grimal, dans la Bibliothèque de la Pléiade, en les retouchant parfois légèrement.

9. Cette formule : « *Homo sum, humani nihil a me alienum puto* » (« Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger »), sans doute la plus connue de Térence aujourd'hui, a servi de référence à l'humanisme. Cicéron s'y réfère en d'autres endroits : *Leg.* 1.33 ; *Fin.* 3.63.

10. On trouve des réminiscences de ce vers en deux autres endroits de la correspondance (*Att.* 2.18.4 ; *Att.* 9.6.5).

11. Érasme reprendra cette remarque de Quintilien dans l'*Ecclesiastes* (*Ecclesiastes siue de ratione concionandi* [1535], éd. J. Chomarat, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, t. V, 4 et V, 5, Amsterdam-New York : North Holland, Elsevier Science Publisher, 1991-1994, Livre II, p. 374, l. 167, LB 907).

12. Quintilien cite Térence (*Phorm.* 36) pour rappeler l'usage chez les vieux comiques d'écrire *heri*, alors que les contemporains écrivent *here* (I, 7, 22).

13. « *sed quantum accipit celeritatis, tantum grauitatis amittit* ». Quintilien estime par ailleurs que l'œuvre de Térence aurait eu plus de grâce si elle avait été écrite en trimètres iambiques (X, 1, 99).

14. Voir le site *Hyperdonat*, éd. B. Bureau, M. Ingarao et C. Nicolas, E. Raymond : <http://hyperdonat.tge-adonis.fr>.

15. Voir la note de Jules Marouzeau dans son édition de *L'Andrienne* (Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1947).

16. Cicéron suggère quant à lui, en raison de la pureté de sa langue (*propter elegantiam sermonis*), que Caius Laelius, ami de Scipion Émilien, aurait écrit les pièces de Térence (*Att.* 7.3.10). À propos des jugements sur Térence dans l'Antiquité, et sur l'attribution des pièces à Scipion, voir R. Müller, *art. cit.*

17. Voir M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria », de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz – Paris, Champion, 1980, p. 106-110 et P. Mack, *A History of Renaissance Rhetoric (1380-1620)*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 98-103.

18. J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique*, *op. cit.*, p. 242, p. 287, p. 402. On trouvera en ces différents endroits les références tirées de la correspondance.

19. *Ibid.*, p. 399.

20. *Ibid.*, p. 413-414 ; M. Cytowska, « De l'épisode polonais aux comédies de Térence », *Colloque érasmien de Liège. Commémoration du 450^e anniversaire de la mort d'Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1987, p. 135-145.

21. J. Chomarat, *op. cit.*, p. 431.

22. Érasme, *Ecclesiastes siue de ratione concionandi* [1535], éd. J. Chomarat, *op. cit.* (voir note 11). Nous n'avons rien relevé de significatif dans le livre 4, qui traite des sujets les plus fréquents dans la prédication. Sauf mention contraire, les traductions ont été élaborées par nos soins, en collaboration avec Blandine Pérona, avec qui nous préparons une traduction partielle de l'*Ecclesiastes*.

23. Érasme, *Ecclesiastes*, Livre I, p. 172, l. 766, LB 821.

24. *Ibid.*, Livre II, p. 332, l. 160-161, LB 888.

25. *Ibid.*, Livre II, p. 379, l. 310, LB 910. Traduction littérale : « J'en ai assez dit pour le sage ».

26. *Ibid.*, Livre II, p. 366, l. 988, LB 904.

27. Érasme emploie aussi l'expression « *res omnium maxime Thrasonica et [...] ridicula* » (Érasme, *Ecclesiastes*, Livre III, p. 300, l. 230, LB 1067). Sur l'habitude qu'il avait de forger des adjectifs à partir des noms des personnages de Térence, voir M. Cytowska, *op. cit.*

28. Érasme, *Ecclesiastes*, Livre I, p. 122, l. 811, LB 804.
29. *Ibid.*, Livre I, p. 136, l. 100, LB 908. La citation n'est pas tout à fait exacte. Voir la note de J. Chomarat.
30. *Ibid.*, Livre I, p. 238, l. 976-977, LB 844.
31. *Ibid.*, Livre III, p. 302, l. 268, LB 1068. Voici ce qu'il dit exactement : « *Quam ob rem te oro, ut alia facta tua sunt, aequo animo hoc feras* » (« C'est pourquoi, je te prie, comme d'ailleurs tu as l'habitude de le faire, de supporter cela sans te fâcher »).
32. *Ibid.*, Livre II, p. 286, l. 915-920, LB 865.
33. *Ibid.*, Livre II, p. 382, l. 399-400, LB 912.
34. Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique*, *op. cit.*, p. 739-740. Voir aussi M. Cytowska, *op. cit.*
35. Érasme, *Ecclesiastes*, Livre I, p. 240, l. 47-48, LB 846.
36. De tels propos figurent en général dans les prologues. J. Chomarat suggère des rapprochements avec des prologues de Térence : *Hec*. Prol. 1, 4-5 et 2, 29-36 ; *Phorm.* Prol. 30-32.
37. Érasme, *Ecclesiastes*, Livre III, p. 21-22, l. 315-316, LB 958. J. Chomarat remarque que la citation, inexacte, est faite de mémoire.
38. *Ibid.*, Livre III, p. 32, l. 525-526, LB 962.
39. *Ibid.*, Livre III, p. 106, l. 49-50, LB 990.
40. *Ibid.*, Livre III, p. 108, l. 99, LB 991.
41. *Ibid.*, Livre III, p. 110, l. 121-122, LB 991.
42. *Ibid.*, Livre III, p. 108, l. 84-86, LB 991.
43. *Ibid.*, Livre III, p. 111, l. 152, LB 992.
44. *Ibid.*, Livre III, p. 150, l. 920, LB 1006.
45. *Ibid.*, Livre III, p. 150, l. 928, LB 1006 ; Livre III, p. 151, l. 936, LB 1006.
46. J.-M. Valentin, *Les Jésuites et le théâtre (1554-1680). Contribution à l'histoire culturelle du monde catholique dans le Saint-Empire romain germanique*, Paris, Desjonquères, 2001, p. 44-50, p. 146-148 et p. 197-200. – La *palliata* est la comédie grecque, ou dont le sujet est grec.
47. J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique*, *op. cit.*, p. 413-414 et M. Cytowska, *op. cit.*
48. Voir F. de Dainville, « L'explication des poètes grecs et latins au seizième siècle », dans F. de Dainville, *L'éducation des Jésuites (xvi^e - xviii^e siècles)*, textes réunis et présentés par M.-M. Compère, Paris, Éditions de Minuit, 1978, p. 167-184. Voir aussi F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne*, Paris, Beauchesne, 1940, p. 210-246.
49. Voir F. de Dainville, « Librairies d'écoliers toulousains à la fin du seizième siècle », *L'éducation des Jésuites*, p. 267-278. Térence ne figure pas dans les listes des livres possédés par les écoliers toulousains étudiées par l'auteur.
50. *Monumenta Paedagogica Societatis Iesu, noua editio*, 2, éd. L. Lukács, Rome, 1974, p. 644-657 (disponible en ligne sur le site de l'*Archivum Romanum Societatis Iesu*). On trouvera une traduction de ce texte en langue anglaise dans l'anthologie suivante : éd. C. Casalini and C. Pavur, *Jesuit Pedagogy, 1540-1616, A Reader*, Boston, Institute of Jesuit Sources, Boston College, 2016, p. 243-254.
51. *Monumenta paedagogica*, *op. cit.*, p. 650. La traduction est mienne.
52. *Ratio studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus*, présentée par A. Demoustier et D. Julia, traduite par L. Albrieux et D. Pralon-Julia, annotée par M.-M. Compère, Paris, Belin, 1997.
53. C. Soarez, *De Arte rhetorica libri III. Ex Aristotele, Cicerone et Quintiliano praecipue deprompti* [Coimbra, 1562], Parisiis, apud Thomam Brumenum, 1584, disponible sur : Gallica-bnf.fr.
54. Voir F. de Dainville, « L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au xvii^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 80-81, 1968, p. 19-43. Nous avons consulté, sur Gallica-bnf.fr, l'édition suivante : *Candidatus rhetoricae [auctore P. Franc. Pomey] a P. Josepho Juvencio auctus, emendatus et perpolitus ad usum regii Ludovici Magni collegii Societatis Iesu*, Parisiis, apud J. Barbou, 1714 (la première édition, qui ne nomme pas Jouvancy, est Rome, De Martiis, 1710 ; c'est la première édition française, Paris, Barbou, 1711, qui nomme Jouvancy).

55. J. de Jouvancy, *Ratio discendi et docendi*, Paris, apud fratres Barbou, 1725, p. 82, disponible sur books.google.com. Il n'est donc pas étonnant de trouver un Térence expurgé dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France : *Publii Terentii Comoediae expurgatae, cum interpretatione ac notis [a R. P. Josepho Juvencio illustratae]*, Rotomagi, typis R. Lallemand, 1686. Ce serait la première édition expurgée complète (J.-M. Valentin, *op. cit.*, p. 199). Dans son *Candidatus rhetoricae*, Jouvancy cite Martial ou Ovide en renvoyant à l'édition expurgée qu'il a donnée de ces deux poètes. – Voir F. de Dainville, « Le “ratio discendi et docendi” de Jouvancy », *L'éducation des Jésuites*, *op. cit.*, p. 209-266, article qui relève les différences notables entre la rédaction parisienne de 1692 et la rédaction romaine de 1703.
56. C. Reggio, *Orator Christianus*, Rome, B. Zanetum, 1612. Sur cet auteur, voir M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, *op. cit.*, p. 186-190 et P. Mack, *A History of Renaissance Rhetoric*, *op. cit.*, p. 275-277.
57. N. Caussin, *Eloquentiae sacrae et humanae parallela, libri XVI*, Parisiis, S. Chappelet, 1619, disponible sur books.google.com. Sur cet auteur, voir M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, p. 279-298 ; Nicolas Caussin : *rhétorique et spiritualité à l'époque de Louis XIII*, éd. S. Conte, Berlin, LIT-Verlag, 2007 ; P. Mack, *A History of Renaissance Rhetoric*, *op. cit.*, p. 198-206.
58. N. Caussin, *Eloquentiae sacrae et humanae parallela*, VII, 17, *op. cit.*, p. 256.
59. *Ibid.*, VII, 17, *op. cit.*, p. 262. Voir *supra* : Julius Rufinianus, Halm 43-44.
60. *Ibid.*, VII, 17, *op. cit.*, p. 266. Voir *supra* : Julius Rufinianus, Halm 44.
61. *Ibid.*, VIII, 32, *op. cit.*, p. 349.
62. *Ibid.*, IX, 4, *op. cit.*, p. 379.
63. Dave est un esclave de *L'Andrienne* ou de *Phormion*. La citation ne correspond pas à un passage précis.
64. N. Caussin, *op. cit.*, XI, 49, p. 467-468.

AUTEUR

SOPHIE CONTE

Université de Reims Champagne-Ardenne (CRIMEL, EA 3311)